



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du deuxième trimestre

États financiers consolidés (non audité)

Aux 30 septembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et semestres clos à ces dates

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION.....	4
<i>Introduction</i>	<i>4</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>4</i>
<i>Faits saillants du deuxième trimestre de 2018-2019</i>	<i>5</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	10
REVUE FINANCIÈRE.....	10
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS ET FONDS DE ROULEMENT	13
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	14
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	14
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	15
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ).....	16

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



Il y a trois ans, nous commençons à exercer nos activités en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Les attentes étaient élevées et les défis réels, et la transformation requise pour faire de ce modèle une réussite était considérable. Bien que nous continuons à affronter certains obstacles, dans l'ensemble, nous avons d'importantes preuves que le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur produit des résultats et optimise les ressources pour le Canada.

Dans le cadre de leur travail de gestion et d'exploitation de nos sites, les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») ont élaboré un plan intégré sur dix ans (que nous avons accepté) qui trace la voie vers un avenir axé sur la science et qui nous permet de nous acquitter de nos responsabilités environnementales. Les activités de mise en œuvre de ce plan sont maintenant bien avancées : le site de Chalk River se transforme alors que plus de 50 bâtiments y ont été démolis à ce jour; des sites sont remis en état dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope; trois évaluations environnementales sont en cours en vue de gérer nos obligations environnementales; et de nouveaux bâtiments scientifiques et de soutien au site sont en cours de construction au site de Chalk River.

En science et technologie nucléaires, EACL gère le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires. Ce dernier permet des activités de recherche à l'appui des priorités du gouvernement en matière de santé, de sûreté, de sécurité, d'énergie, de préparation aux situations d'urgence et d'environnement. Les LNC font également des progrès avec leur initiative entourant la démonstration de petits réacteurs modulaires à l'un de nos sites. En effet, au cours du trimestre, l'évaluation des réponses reçues s'est poursuivie dans le cadre de la première étape du processus d'invitation des demandes.

Il y a aussi eu des changements en arrière-plan avec la mise en œuvre par les LNC d'un système de gestion de la valeur acquise visant à améliorer l'efficacité et la reddition de comptes. De plus, une base de référence a été établie pour le site de Chalk River, ce qui permettra d'effectuer un suivi plus approfondi des progrès et du rendement.

En résumé, nous avons accompli une somme colossale de travail au cours des trois dernières années, même si beaucoup reste à faire. Pour réaliser de réels progrès dans le cadre du nettoyage des sols contaminés, il importe qu'un endroit sécuritaire et approprié pour éliminer les déchets radioactifs existe. Les LNC ont formulé des propositions pour l'élimination de nos déchets qui font présentement l'objet d'évaluations environnementales. Nous savons que le public a des questions sur certains projets proposés et nous continuons de susciter la participation des parties prenantes locales et des groupes autochtones, et de les écouter. Nous avons la responsabilité de protéger l'environnement, et nous croyons que nous partageons cet objectif avec toutes les parties concernées.

A handwritten signature in black ink that reads "Richard J. Sexton". The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada limitée (« EACL »), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de la manière dont elle gère le risque et les ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers consolidés non audités du deuxième trimestre de 2018-2019 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ces documents.

Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et, à moins d'indication contraire, toutes les données financières qui y sont indiquées, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 20 novembre 2018.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral afin de s'acquitter de son mandat et rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles. Elle tire également parti de ses capacités uniques sur ses sites pour appuyer l'industrie et d'autres tiers sur une base commerciale.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL.

Le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion des déchets radioactifs et de construire un laboratoire nucléaire de classe mondiale à Chalk River afin de satisfaire aux exigences du gouvernement, tout en réduisant les coûts et les risques pour le Canada.

À titre de mandataire du gouvernement, EACL crée de la valeur pour le Canada en assurant la surveillance de l'accord relatif à l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur et en soutenant le gouvernement dans le cadre de l'élaboration d'une politique nucléaire.

EACL exerce une fonction de critique afin de faire avancer ses priorités d'une manière qui est sûre, sécuritaire, respectueuse de l'environnement et efficace.

On distingue deux grands domaines d'activité :

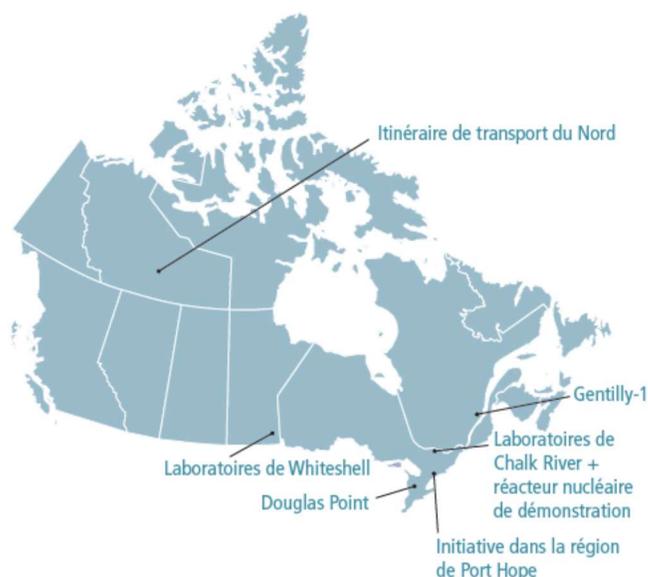
1) Déclassement et gestion des déchets

L'objectif est d'assumer de façon sûre et responsable les responsabilités et les obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Cet objectif implique la décontamination et le déclassement des structures et des bâtiments redondants, la remise en état de terrains contaminés et la gestion et l'élimination des déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés par des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement canadien a accepté la responsabilité, plus particulièrement dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Un déclassement et une gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et laisser place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront la mission permanente en science et technologie nucléaires au site de Chalk River.

2) Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. Le site de Chalk River fait actuellement l'objet d'importants travaux de revitalisation et de modernisation en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale, grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement, lequel a débuté en 2016.

Sites dont est responsable EACL au Canada



Au nom d'EACL, les LNC gèrent et exploitent plusieurs sites au Canada, notamment les Laboratoires de Chalk River

Faits saillants du deuxième trimestre de 2018-2019

Déclassement et gestion des déchets

EACL est tenue de s'acquitter, en toute sécurité, de ses responsabilités environnementales qui découlent de plus de 60 ans d'activités de science et technologie nucléaires à ses sites. Par exemple, la production d'isotopes médicaux, qui sont utilisés dans la détection et le traitement du cancer, a produit des déchets radioactifs. Ces déchets sont actuellement stockés provisoirement sur le site des Laboratoires de Chalk River, en Ontario.

Dans certains cas, le stockage provisoire des déchets datant des années 1940, 1950 et 1960 a entraîné la contamination des sols environnants. Bien que cette contamination soit confinée au site de Chalk River, les sols contaminés doivent être remis en état par souci de protection de l'environnement.

Les activités de science et technologie nucléaires qui se déroulent dans les divers sites d'EACL au Canada ont également entraîné la contamination de bâtiments. Certains d'entre eux ont largement dépassé leur durée de vie utile et doivent être décontaminés et démolis par souci de sécurité. Au site de Chalk River, la décontamination et la démolition des bâtiments ouvriront la voie à la construction de nouveaux bâtiments scientifiques qui est prévue dans le cadre du projet de revitalisation du site dans son ensemble.

EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme et sécuritaire des déchets radioactifs historiques de faible activité dans ses sites au Canada pour lesquels le gouvernement canadien a accepté la responsabilité. Cela comprend les activités liées au Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et l'exécution de l'Initiative dans la région de Port Hope. Dans les deux cas, EACL doit effectuer des travaux de remise en état afin de s'acquitter de ses obligations découlant des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs qui ne sont plus considérées comme acceptables et qui visent des déchets pour lesquels il n'y a pas de propriétaire ou dont le propriétaire actuel ne peut raisonnablement être tenu responsable.

Les mesures à prendre à l'égard de ces obligations comprennent le nettoyage des zones de déchets radioactifs existantes, la décontamination, la démolition et l'élimination sécuritaires des bâtiments et des installations, et la remise en état des terrains contaminés. EACL a mandaté les LNC pour entreprendre ces activités en son nom conformément aux meilleures pratiques internationales. Ces activités se déroulent à plusieurs sites au Canada.

Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les déchets provenant des terrains contaminés devront être stockés dans des installations conçues à cet effet. Pour ce faire, les LNC ont proposé de construire une installation d'élimination des déchets près de la surface au site de Chalk River afin d'éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. L'élimination de déchets près de la surface est une méthode d'élimination permanente des déchets radioactifs de faible activité acceptée et reconnue à l'échelle internationale. Les déchets radioactifs qui seront acheminés à l'installation d'élimination sont actuellement stockés sur le site ou seront créés à la suite des activités de remise en état et de déclassement au site de Chalk River et à d'autres sites plus petits d'EACL au Canada, ou encore seront produits dans le cadre des activités de science et technologie nucléaires qui continueront de se dérouler au site de Chalk River dans les prochaines décennies. On prévoit également qu'un petit pourcentage de déchets radioactifs qui sera éliminé à l'installation près de la surface proviendra des hôpitaux et des universités (résultat, par exemple, des activités de médecine nucléaire).

Les progrès notables accomplis dans les domaines du déclassement et de la gestion des déchets au cours du deuxième trimestre de 2018-2019 sont présentés ci-après.

Au cours du deuxième trimestre de 2018-2019, les LNC ont poursuivi le dialogue avec les parties prenantes, en organisant notamment des visites du site et des séances d'information, ainsi que des

rencontres avec des groupes autochtones au sujet du projet de construction d'une installation d'élimination des déchets près de la surface au site de **Chalk River**, afin de leur fournir des renseignements et d'obtenir leurs commentaires. Les LNC ont également réfléchi et répondu aux questions à l'égard de leur proposition dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Les LNC prennent le temps d'examiner toutes les questions du public, des groupes autochtones, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et des autres organismes de réglementation afin de trouver des réponses aux enjeux soulevés et d'ajuster leur approche, si nécessaire. Ils ont aussi poursuivi l'analyse technique de l'installation, y compris une analyse additionnelle de l'aléa sismique, en réponse aux demandes de l'organisme de réglementation.

Également aux Laboratoires de Chalk River, les transferts de combustible stocké vers la nouvelle installation d'emballage et de stockage de combustible se sont achevés en avance sur le calendrier. Cette installation sert à entreposer de façon sécuritaire le combustible utilisé en le transférant de leur stockage souterrain actuel qui s'est détériorée au fil des ans, vers une nouvelle installation de stockage à la fine pointe de la technologie. Ce transfert permettra de gérer le combustible utilisé de façon constante et sécuritaire en attendant que la Société de gestion des déchets nucléaires arrive à une solution d'élimination permanente.

Un autre grand projet actuellement en cours vise le rapatriement de l'uranium hautement enrichi aux États-Unis. Cet uranium a été utilisé aux Laboratoires de Chalk River, principalement dans la production d'isotopes médicaux molybdène-99. Ce matériau requiert de hauts niveaux de sécurité et son stockage est coûteux et complexe. Dans le cadre de l'initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire (initiative visant à réduire les risques de prolifération en regroupant des stocks d'uranium hautement enrichi à moins d'endroits dans le monde), EACL travaille avec le département de l'Énergie des États-Unis et les LNC afin de retourner (rapatrier) ce matériau aux États-Unis pour qu'il soit transformé et réutilisé. Cette initiative représente pour le Canada une solution sûre, sécuritaire, opportune et permanente à la gestion à long terme de ce matériau. Les expéditions de barres de combustible contenant de l'uranium hautement enrichi, ainsi que les expéditions de matières résiduelles cibles, au site de Savannah River aux États-Unis, se sont poursuivies de façon sécuritaire au cours du deuxième trimestre de 2018-2019, comme prévu.

Au Manitoba, les travaux de déclasserement se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, jadis un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclasserement *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Le projet de déclasserement du réacteur de recherche *in situ* constitue une approche sécuritaire, écologique et plus rentable pour s'acquitter des responsabilités d'EACL, en comparaison de l'enlèvement et de l'élimination des composantes de réacteur contaminées. La proposition, soumise par les LNC, fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale. Au cours du deuxième trimestre de 2018-2019, les LNC ont tenu compte des commentaires et questions du public, des groupes autochtones, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et des autres organismes de réglementation dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Ils ont aussi continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites des sites et des rencontres.

Les LNC ont également fait progresser leur projet de déclasséement *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration**. Au cours du deuxième trimestre de 2018-2019, les LNC ont préparé des réponses aux commentaires et aux questions reçus dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Ils ont aussi continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites des sites et des rencontres.

Enfin, dans le cadre de l'**Initiative dans la région de Port Hope**, où sont éliminés des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, les LNC ont poursuivi leurs évaluations des propriétés privées et leurs activités de construction et d'évacuation des déchets. L'Initiative dans la région de Port Hope s'inscrit dans l'engagement à long terme du Canada visant la décontamination des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités, la remise en état des terrains contaminés et la gestion sécuritaire des déchets radioactifs.

Un jalon important a été franchi au cours du deuxième trimestre de 2018-2019 lorsque la remise en état d'une première propriété résidentielle a commencé à Port Hope, ouvrant la voie à la remise en état de plusieurs centaines d'autres propriétés dans la ville. Un autre jalon important a aussi été franchi lorsque les déchets ont été retirés de la jetée centrale et transportés dans l'installation destinée à la gestion des déchets à long terme.

Laboratoires nucléaires

L'objectif d'EACL est de tirer parti de la vaste expérience et de l'expertise des spécialistes aux Laboratoires de Chalk River pour contribuer aux objectifs du gouvernement en matière de science, d'innovation et d'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River appuient le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, lequel aide le gouvernement du Canada à assumer ses responsabilités et à atteindre ses objectifs en matière de santé, de sûreté et sécurité nucléaires, d'énergie et d'environnement. Afin de mettre à profit l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, les LNC fournissent des services et des produits de recherche et développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC ont élaboré une vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, afin de transformer le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale. Les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations qui permettront de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique. Outre le centre national d'innovation pour la cybersécurité à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, ouvert au premier trimestre pour améliorer les capacités nationales du Canada en matière de cybersécurité, une autre nouvelle installation clé est proposée, qui consiste en un centre de recherches avancées sur les matières nucléaires, qui regroupera les activités de recherche au sein d'une installation moderne et permettra aux LNC d'étendre leur rayonnement sur la scène nationale et internationale. Les activités de planification pour cette installation se sont poursuivies au cours du deuxième trimestre de 2018-2019; elles comprennent notamment la sélection par les LNC du concepteur et du constructeur pour le projet.

EACL continue de surveiller le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, élaboré par les LNC. Dans le cadre de ce plan de travail, treize ministères et organismes

fédéraux travaillent en collaboration avec EAACL et les LNC afin d'établir les priorités et domaines d'action en science et technologie nucléaires en appui aux priorités et mandats fédéraux dans les domaines de la santé, de l'énergie, de la sûreté et de la sécurité, et de l'environnement. Les projets menés dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires continuent de susciter l'intérêt à l'échelle nationale et internationale, tirant avantage de la recherche menée dans le cadre d'autres programmes comme le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité, le forum international Génération IV, l'Agence internationale de l'énergie atomique et le Plan d'action coopératif entre le ministère de l'Énergie des États-Unis d'Amérique, Ressources naturelles Canada et EAACL sur la recherche et le développement en énergie nucléaire.

Dans le cadre de ses efforts visant à attirer des partenaires afin de faciliter le développement et le déploiement des petits réacteurs modulaires, les LNC ont lancé un appel d'invitation au printemps 2018. Cette initiative vise à inviter les promoteurs de projets de réacteurs modulaires de faible puissance à collaborer avec les LNC au moyen d'un processus d'évaluation qui leur permettra potentiellement de faire la démonstration d'un réacteur modulaire de faible puissance à l'un des sites d'EAACL. L'information recueillie dans le cadre de ce processus permettra aux LNC d'évaluer les avantages techniques et commerciaux des concepts proposés, ainsi que leur viabilité financière, et de passer en revue les exigences requises en matière de sécurité nationale. L'objectif est de comprendre toutes les incidences pouvant découler de ces possibilités de partenariat afin de déterminer si elles seront avantageuses pour les LNC et pour le Canada en général. Au cours du deuxième trimestre de 2018-2019, les LNC ont poursuivi l'analyse des réponses reçues dans le cadre de la première étape de réception des demandes.

Depuis l'arrêt, à la fin de mars 2018, du réacteur national de recherche universel (« NRU »), le plus grand réacteur de recherche du Canada, situé aux Laboratoires de Chalk River, les activités ont été entreprises au cours du deuxième trimestre de 2018-2019 pour la transition vers la mise à l'arrêt sécuritaire du réacteur. Ces activités comprenaient le déchargement du combustible et l'assèchement du réacteur, y compris la décontamination du système à eau lourde au moyen d'une technique novatrice élaborée durant la période d'arrêt.

Les travaux d'amélioration de l'infrastructure du site de Chalk River se sont poursuivis. Cela comprend notamment l'avancement des travaux pour les installations non nucléaires suivantes : le Centre des affaires, lequel regroupera les principales fonctions de soutien comme les technologies de l'information et l'entreposage de la documentation technique numérique dans une installation moderne et viable afin de promouvoir la recherche et les partenariats d'affaires; le bâtiment de logistique et d'entreposage, situé près de l'entrée du site, qui facilitera les processus d'expédition et de livraison; le bâtiment d'entretien, qui regroupera l'équipement ainsi que les ressources liées à l'entretien et à la gestion des travaux dans un seul emplacement centralisé. Au cours du deuxième trimestre de 2018-2019, les LNC et l'équipe d'entrepreneurs chargée de ces projets ont fait d'importants progrès vers l'élaboration définitive de la portée et des caractéristiques de conception des projets.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le semestre clos le 30 septembre 2018 et doit être lu avec les états financiers consolidés non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus				
Crédits parlementaires	227 \$	133 \$	354 \$	303 \$
Revenus tirés des activités commerciales	27	20	59	37
Revenus d'intérêts	1	1	2	2
	255	154	415	342
Charges				
Coût des ventes	19	19	40	31
Charges de fonctionnement	16	18	32	34
Charges contractuelles	72	83	136	163
Charges liées au déclassement et à la gestion des déchets et aux sites contaminés	68	69	136	138
	175 \$	189 \$	344 \$	366 \$
Excédent (déficit) pour la période	80 \$	(35) \$	71 \$	(24) \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 227 millions de dollars en crédits parlementaires au deuxième trimestre de 2018-2019, comparativement à 133 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Depuis le début de l'exercice, EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 354 millions de dollars, comparativement à 303 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Cet écart au

deuxième trimestre découle du financement reporté du premier trimestre de 2017-2018, ce qui a entraîné une diminution du financement requis au deuxième trimestre de 2017-2018. L'écart depuis le début de l'exercice découle principalement du financement par EACL d'un niveau accru de travaux de déclassement et de gestion des déchets en 2018-2019.

Revenus tirés des activités commerciales

Au deuxième trimestre de 2018-2019, des revenus de 27 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 20 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Depuis le début de l'exercice, les revenus se sont établis à 59 millions de dollars, comparativement à 37 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Les revenus comprennent ceux tirés de la vente d'isotopes et de technologies commerciales, et des activités de recherche et développement menées par les LNC pour les clients commerciaux. L'augmentation notée pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice s'explique par la hausse des ventes d'isotopes de cobalt et l'intensification des activités de recherche et développement.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus d'intérêts gagnés au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice sont comparables à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Coût des ventes

Le coût des ventes est conforme aux revenus présentés pour les périodes, sauf pour ce qui est d'une hausse de la marge découlant d'une augmentation des ventes d'isotopes de cobalt, dont la marge est plus élevée, et de certaines activités de recherche et développement.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent les charges de surveillance d'EACL, les activités du Bureau de clôture et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement, qui se sont élevées à 16 millions de dollars au deuxième trimestre et à 32 millions de dollars depuis le début de l'exercice, sont comparables à celles des périodes correspondantes de 2017-2018.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le deuxième trimestre totalisent 72 millions de dollars, comparativement à 83 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017-2018. Les charges dans cette catégorie depuis le début de l'exercice, qui excluent les charges liées au déclassement et à la gestion des déchets et les dépenses en immobilisations, totalisent 136 millions de dollars, comparativement à 163 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Les écarts au

deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice découlent surtout d'une baisse des dépenses pour le réacteur NRU en raison de sa mise à l'arrêt en mars 2018.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, qui se sont élevées à 68 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018-2019 et à 136 millions de dollars depuis le début de l'exercice, sont comparables à celles des périodes correspondantes de 2017-2018.

Excédent (déficit) pour la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à mesure qu'ils sont reçus dans une période donnée et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les déboursés connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états consolidés de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les déboursés connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. De façon générale, les résultats depuis le début de l'exercice 2018-2019 sont conformes aux prévisions, de sorte qu'EACL est en voie de respecter ses engagements selon le budget. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier semestre de 2018-2019.

Flux de trésorerie consolidés et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	14 \$	126 \$	283 \$	237 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(21)	(31)	(40)	(58)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(7)	95	243	179
Solde au début de la période	288	121	38	37
Solde à la fin de la période	281 \$	216 \$	281 \$	216 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 14 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018-2019, contre 126 millions de dollars à la période correspondante de 2017-2018. Depuis le début de l'exercice, les activités de fonctionnement ont entraîné des entrées nettes de trésorerie de 283 millions de dollars, contre 237 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart pour le trimestre découle du fait qu'en 2017-2018 EACL avait reçu des crédits parlementaires pour les deuxième et troisième trimestres, alors qu'en 2018-2019 EACL a reçu des crédits parlementaires pour le troisième trimestre seulement.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 21 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018-2019, comparativement à des sorties de trésorerie de 31 millions de dollars à la période correspondante de 2017-2018. Depuis le début de l'exercice, les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 40 millions de dollars, contre 58 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution découle principalement d'une baisse des dépenses par rapport à l'exercice précédent en raison des retards associés aux nouvelles installations non nucléaires.

Faits saillants de l'état consolidé de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	30 septembre 2018	31 mars 2018	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	582 \$	451 \$	131 \$	29 %
Passifs	8 041	7 967	74	1 %
Actifs non financiers	653	646	7	1 %
Déficit accumulé	(6 806)	(6 869)	63	-1 %

À la clôture du deuxième trimestre de 2018-2019, EACL présentait des actifs financiers de 582 millions de dollars, en hausse de 131 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2018. Cet écart découle principalement de l'augmentation des sommes reçues au titre des crédits parlementaires, les crédits pour le troisième trimestre de 2018-2019 ayant été reçus juste avant la fin du trimestre considéré et ayant été traités comme un financement reporté.

L'augmentation de 74 millions de dollars des passifs peut être principalement imputée à l'augmentation du financement reporté, tel qu'il est décrit ci-dessus, en partie compensée par une diminution de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et du passif au titre des sites contaminés à la suite des dépenses liées aux activités de déclassement.

Gestion des risques et incertitudes

Une description des risques et des incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport annuel de l'exercice 2017-2018 d'EACL. Les risques et les incertitudes ainsi que les pratiques de gestion du risque, comme il est décrit dans le Rapport annuel de l'exercice 2017-2018, n'ont pas changé de façon significative au cours du premier semestre de 2018-2019.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels.



Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

Le 20 novembre 2018

Chalk River, Canada



David J. Smith

Directeur général des finances

Le 20 novembre 2018

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)

États consolidés de la situation financière (non audité)

Aux

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Note	30 septembre 2018	31 mars 2018
Actifs financiers			
Trésorerie		280 823 \$	37 580 \$
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		29 792	25 992
Placements détenus en fiducie		50 587	50 658
Créances clients et autres débiteurs	3	36 136	40 606
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	9	-	103 825
Stocks détenus en vue de la revente		3 499	3 936
Stocks d'eau lourde		181 340	188 643
		582 177	451 240
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	4	81 249	77 196
Avantages sociaux futurs	5	21 922	23 200
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		104 435	117 042
Financement reporté	9	193 743	-
Financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		293 624	287 694
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	6 430 022	6 473 301
Passif au titre des sites contaminés	7	916 182	988 243
		8 041 177	7 966 676
Dette nette		(7 459 000)	(7 515 436)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	650 961	644 353
Charges payées d'avance		1 615	1 985
		652 576	646 338
Déficit accumulé		(6 806 424)	(6 869 098)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(6 805 717)	(6 868 978)
Pertes de réévaluation cumulées		(707)	(120)
		(6 806 424) \$	(6 869 098) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des résultats et du déficit accumulé (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Note	Budget	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		2019	30 septembre		30 septembre	
			2018	2017	2018	2017
Revenus						
Crédits parlementaires	9	1 043 473 \$	227 400 \$	133 300 \$	353 914 \$	302 870 \$
Revenus tirés des activités commerciales		84 600	26 983	20 064	58 628	36 907
Revenus d'intérêts		3 000	1 141	891	2 241	1 941
		1 131 073	255 524	154 255	414 783	341 718
Charges						
Coût des ventes		54 990	18 849	19 419	39 688	31 375
Charges de fonctionnement		69 139	15 988	18 303	32 360	34 100
Charges contractuelles	10	320 880	71 855	82 584	135 525	163 473
Charges liées au déclassement et à la gestion des déchets et aux sites contaminés		268 950	68 127	68 866	136 254	137 731
		713 959	174 819	189 172	343 827	366 679
Excédent (déficit) pour la période		417 114	80 705	(34 917)	70 956	(24 961)
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période						
		(6 868 978)	(6 885 180)	(6 980 810)	(6 868 978)	(6 983 092)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		(6 000)	-	(6 320)	(5 930)	(12 251)
Virement aux apports remboursables		(5 000)	(1 242)	(272)	(1 765)	(2 015)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période		(6 462 864) \$	(6 805 717) \$	(7 022 319) \$	(6 805 717) \$	(7 022 319) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des gains et pertes de réévaluation (non audité)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
(Pertes) gains de réévaluation cumulés au début de la période	(364) \$	803 \$	(120) \$	878 \$
Pertes de réévaluation survenues au cours de la période				
Pertes non réalisées sur les placements détenus en fiducie	(343)	(1 054)	(587)	(1 117)
Reclassement dans l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé				
Gains réalisés sur les placements détenus en fiducie	-	45	-	33
Pertes de réévaluation nettes de la période	(343)	(1 009)	(587)	(1 084)
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de la période	(707) \$	(206) \$	(707) \$	(206) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de la dette nette (non audité)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Note	Budget	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		2019	30 septembre		30 septembre	
			2018	2017	2018	2017
Excédent (déficit) pour la période		417 114 \$	80 705 \$	(34 917) \$	70 956 \$	(24 961) \$
Immobilisations corporelles						
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(146 722)	(15 129)	(32 403)	(27 513)	(55 321)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	46 823	10 365	9 865	20 843	19 103
Autres variations	8	-	(797)	229	62	222
		(99 899)	(5 561)	(22 309)	(6 608)	(35 996)
Actifs non financiers						
Variations des charges payées d'avance		-	242	(68)	370	(475)
Pertes de réévaluation nettes de la période		-	(343)	(1 009)	(587)	(1 084)
Augmentation (diminution) de la dette nette		317 215	75 043	(58 303)	64 131	(62 516)
Dette nette au début de la période		(7 515 436)	(7 532 801)	(7 589 617)	(7 515 436)	(7 577 730)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		(6 000)	-	(6 320)	(5 930)	(12 251)
Virement aux apports remboursables		(5 000)	(1 242)	(272)	(1 765)	(2 015)
Dette nette à la fin de la période		(7 209 221) \$	(7 459 000) \$	(7 654 512) \$	(7 459 000) \$	(7 654 512) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie (non audité)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2018	2017	2018	2017
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	193 743 \$	320 400 \$	651 482 \$	584 400 \$
Rentrées de fonds provenant de clients	30 771	6 167	62 719	36 317
Paievements aux fournisseurs	(76 986)	(103 232)	(173 230)	(193 031)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(3 542)	(3 841)	(7 940)	(9 405)
Sorties de fonds liées aux activités de déclasserment et de gestion des déchets et des sites contaminés	(131 092)	(93 649)	(251 594)	(182 007)
Intérêts reçus	984	451	1 674	676
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	13 878	126 296	283 111	236 950
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(21 097)	(31 617)	(39 868)	(57 941)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(21 097)	(31 617)	(39 868)	(57 941)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(7 219)	94 679	243 243	179 009
Trésorerie au début de la période	288 042	121 354	37 580	37 024
Trésorerie à la fin de la période	280 823 \$	216 033 \$	280 823 \$	216 033 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2018

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. La Société

Énergie atomique du Canada limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les activités du gouvernement du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL gère également les passifs conservés liés à son ancienne division des réacteurs CANDU (Opérations commerciales), qui a été vendue à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin, le 2 octobre 2011. Ces activités sont prises en charge par le Bureau de clôture d'EACL.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le gouverneur en conseil a approuvé le Plan d'entreprise de 2018-2019 à 2022-2023 d'EACL au premier trimestre de l'exercice 2018-2019. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

a) Méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et reflètent les méthodes comptables indiquées ci-après.

Les présents états financiers consolidés trimestriels doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités en date du 31 mars 2018.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés trimestriels et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2018-2019 est reflété dans l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé et l'état consolidé de l'évolution de la dette nette. Les données du budget indiquées dans les présents états financiers consolidés sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2018-2019 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2018-2019 à 2022-2023.

b) Méthode de consolidation

Les filiales sont des entités contrôlées par EACL. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés trimestriels d'EACL depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin de façon à ce qu'elles soient conformes aux méthodes comptables employées par EACL. Les présents états financiers consolidés trimestriels comprennent les comptes de la filiale en propriété exclusive d'EACL, AECL Technologies B.V., constituée en société aux Pays-Bas en 1995 (jusqu'au 23 juin 2017, au moment où la société a été dissoute).

3. Créances et autres débiteurs

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2018	31 mars 2018
Créances clients	21 884 \$	16 576 \$
Moins : provision pour créances douteuses	(3 419)	(3 419)
Créances clients, montant net	18 465	13 157
Autres débiteurs :		
Revenus non facturés	9 142	10 594
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	8 529	9 460
Montants sur contrats à recevoir de clients en rapport avec le financement de produits et de services, échéant en 2018-2019 et remboursables en montants fixes	-	7 095
Autres débiteurs	-	300
	36 136 \$	40 606 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2018	31 mars 2018
Dettes fournisseurs	8 904 \$	7 927 \$
Autres crédoiteurs et charges à payer	23 710	20 364
Charges à payer au titre des salaires	1 099	2 380
Montants à payer à des apparentés	40 121	38 603
Provisions	5 975	6 053
Avances de clients et obligations envers les clients	1 440	1 869
	81 249 \$	77 196 \$

Les montants à payer à des apparentés représentent les revenus de redevances et les produits en trésorerie tirés des ventes d'eau lourde (voir la note 9 des états financiers consolidés annuels audités en date du 31 mars 2018).

Les provisions sont par nature à court terme, ne sont pas actualisées et comprennent les actions en justice, les réclamations fondées en droit et les différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (« RPRFP »). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Cotisations salariales	204 \$	212 \$	452 \$	519 \$
Cotisations patronales	309	548	831	2 066

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 h) des états financiers consolidés annuels audités en date du 31 mars 2018. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif, et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées de 21,9 millions de dollars (23,2 millions de dollars au 31 mars 2018).

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 8,9 millions de dollars (9,6 millions de dollars au 31 mars 2018) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Semestre clos le 30 septembre 2018	Exercice clos le 31 mars 2018
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	6 473 301 \$	6 492 243 \$
Passifs réglés	(172 512)	(309 228)
Désactualisation de la provision	125 566	251 866
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	3 667	38 420
Valeur comptable à la fin de la période	6 430 022 \$	6 473 301 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 15 760,4 millions de dollars (15 932,9 millions de dollars au 31 mars 2018).

Aux 30 septembre 2018 et 31 mars 2018, la provision a été actualisée selon un taux de 3,88 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Semestre clos le 30 septembre 2018	Exercice clos le 31 mars 2018
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	988 243 \$	1 081 866 \$
Passifs réglés	(82 750)	(107 083)
Désactualisation de la provision	10 689	23 595
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	(10 135)
Valeur comptable à la fin de la période	916 182 \$	988 243 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du

secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 30 ans par la suite. Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,16 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 024,4 millions de dollars (1 107,2 millions de dollars au 31 mars 2018).

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
Coût au 31 mars 2018	190 798 \$	85 493 \$	435 031 \$	488 392 \$	1 199 714 \$
Entrées et transferts	27 513	755	28 613	25 362	82 243
Sorties et transferts	(54 848)	(10)	(614)	(14 590)	(70 062)
Coût au 30 septembre 2018	163 463	86 238	463 030	499 164	1 211 895
Amortissement cumulé au 31 mars 2018	-	38 673	201 599	315 089	555 361
Augmentation de l'amortissement	-	1 876	5 465	13 502	20 843
Sorties	-	(431)	(574)	(14 265)	(15 270)
Amortissement cumulé au 30 septembre 2018	-	40 118	206 490	314 326	560 934
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	190 798	46 820	233 432	173 303	644 353
Valeur comptable nette au 30 septembre 2018	163 463 \$	46 120 \$	256 540 \$	184 838 \$	650 961 \$

9. Crédits parlementaires

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2018	2017	2018	2017
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement et des dépenses en immobilisations				
Montant reçu au cours de la période pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations	193 743 \$	320 400 \$	651 482 \$	584 400 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	-	(103 825)	(94 430)
Montant reporté de la période précédente	227 400	-	-	-
Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté)	(193 743)	(187 100)	(193 743)	(187 100)
Total des crédits parlementaires comptabilisés	227 400 \$	133 300 \$	353 914 \$	302 870 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et d'investissement en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 se chiffrent à 1 044 millions de dollars.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EAACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EAACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EAACL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (« ANEC »), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Montants contractuels versés ou à verser	234 172 \$	225 818 \$	448 064 \$	430 291 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(132 453)	(95 188)	(254 036)	(186 121)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(15 129)	(32 404)	(27 513)	(55 322)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(14 735)	(15 642)	(30 990)	(25 375)
Charges contractuelles	71 855 \$	82 584 \$	135 525 \$	163 473 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs au 30 septembre 2017 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2018-2019.



**Énergie atomique du
Canada limitée**
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0
Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr

Canada